

DOSSIER DE CANDIDATURE

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE ÉQUITATION

RENTREE 2024 / 2025

L'admission à la section sportive scolaire équitation du Collège Georges Pompidou de Condat est ouverte à tous : l'entrée peut s'effectuer en classe de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème}, dans la mesure où l'enfant satisfait aux exigences requises.

Pour présenter sa candidature au groupe de section sportive, il est impératif de contacter le collège de Condat avant le :

Lundi 29 avril 2024

Le dossier scolaire de l'année en cours est également un élément important étudié en commission pour l'admission en section.

L'intégration en section sportive est obtenue pour l'ensemble des années de scolarité de l'élève au collège. Une commission disciplinaire peut néanmoins se réunir pour étudier les cas d'exclusion de section (indiscipline, irrespect, avis médical, difficultés scolaires...).

Quelques prérequis avant de postuler en section sportive équitation :

Au niveau scolaire

- Avoir un dossier scolaire correct
- Ne pas poser de problèmes de comportement ou de discipline à l'école
- Faire preuve d'organisation dans son travail
- Être capable de donner le meilleur de soi-même, s'investir dans une dynamique de groupe.

Au niveau sportif

- Avoir une pratique physique en club est souhaitable mais non obligatoire (si l'enfant possède au minimum un galop 2)
- Pour l'admission en 6^{ème} et 5^{ème}, une expérience de l'équitation est bien entendu requise
Le niveau galop 3 est souhaitable à partir de la 4^{ème}, il conditionne la participation aux compétitions
- Les qualités physiques et la motivation sont très importantes
- Être à l'écoute des conseils pour progresser.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE en 2 étapes

à la SECTION SPORTIVE SCOLAIRE EQUITATION

RENTREE 2024 / 2025

1. Contacter par mail ou par téléphone le

Collège Georges Pompidou

1, rue du collège - 15190 CONDAT

Email : 0150011F@ac-clermont.fr

Téléphone : 04.71.78.52.22

2. Constituer le dossier de candidature à retourner par mail ou par courrier avant le lundi 29 avril 2024

DOSSIER DE CANDIDATURE A CONSTITUER AVANT LE 29 avril 2024 :

- La fiche de candidature individuelle remplie et signée
- Une licence d'équitation en cours de validité ou bien un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'équitation en compétition
- **Une attestation de galop de son plus haut niveau de pratique (galop 2 au minimum)**
- Une photocopie des bulletins des premier et deuxième trimestres des élèves de CM2 ; une photocopie des bulletins des premier et deuxième trimestres pour les élèves de collège extérieur à Condat
- Une lettre de motivation manuscrite rédigée par votre enfant
- ***Les résultats concernant les admissions vous seront communiqués par le Collège, après décision d'affectation de l'Inspection académique, courant juin.***

DEROULEMENT DU TEST DE SELECTION

pour l'ensemble des candidats

Date : Dimanche 5 mai 2024

Lieu : Rendez-vous au Centre équestre de Condat – « Les Ecuries des Balzanes »

Contenu du test :

Niveau 1 – Equivalence Galop 2 – 6^{ème} / 5^{ème}

Pratique :

- ✓ Etre capable de marcher, trotter et galoper
- ✓ Etre capable de changer d'allure à volonté
- ✓ Etre autonome au pas et au trot
- ✓ Etre capable de tourner au pas et au trot
- ✓ Etre capable de franchir un obstacle en équilibre sur ses étriers au trot

Soins :

- ✓ Etre capable de réaliser un pansage complet
- ✓ Etre capable de brider et seller son cheval

Théorie :

- ✓ Connaître les règles de circulation dans un manège
- ✓ Connaître les robes des chevaux
- ✓ Connaître les principales parties du cheval
- ✓ Connaître les parties du filet et de la selle

Niveau 2 – Equivalence Galop 3 – 4^{ème} / 3^{ème}

Pratique :

- ✓ Etre capable de trotter sur le bon diagonal
- ✓ Etre capable d'évoluer seul aux trois allures
- ✓ Etre capable de réaliser des courbes serrées au trot
- ✓ Etre capable de partir au galop sur le bon pied
- ✓ Etre capable de changer d'allure en un point précis
- ✓ Etre capable de diriger et de contrôler l'allure à l'abord d'un obstacle isolé
- ✓ Etre capable de franchir un obstacle en équilibre sur ses étriers au trot et au galop

Soins :

- ✓ Etre capable de réaliser un pansage complet
- ✓ Etre capable de brider et seller son cheval
- ✓ Etre capable de réaliser les soins du cheval après le travail (doucher, graisser les pieds)
- ✓ Etre capable d'ajuster son matériel

Théorie :

- ✓ Connaître le rôle de la ferrure
- ✓ Connaître les parties de la tête et des membres du cheval
- ✓ Connaître le fonctionnement du pas et du trot
- ✓ Connaître les règles de circulation dans un manège
- ✓ Connaître les parties du filet et de la selle

Les élèves seront sous la responsabilité de leurs parents durant le déroulement des tests.

Ces épreuves sont organisées et notées par un jury de professionnels (professeur d'EPS, Monitrice BE équitation) impliqués dans la section sportive, sous la présidence du chef d'établissement.

Matériel à prévoir :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Etre en tenue d'équitation (si possible boots ou bottes d'équitation)- Les gilets de sécurité et les bombes seront fournis sur place. Le centre équestre peut mettre à votre disposition des bottes dans certaines pointures ; n'hésitez pas à les contacter. |
|--|

FICHE DE CANDIDATURE

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE EQUITATION

COLLEGE GEORGES POMPIDOU DE CONDAT

ANNEE SCOLAIRE 2024 / 2025

Classe et établissement actuels :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu :

Adresse :

Code postal : Ville :

Nom - Prénom du responsable légal :

Numéro de téléphone du responsable légal :

Déclare être candidat(e) à l'entrée en SECTION SPORTIVE SCOLAIRE EQUITATION au Collège Georges POMPIDOU de Condat.

Lors du test de sélection organisé au centre équestre de Condat, nous autorisons l'enseignant responsable à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.

Nous acceptons que le Collège Georges Pompidou de Condat prenne contact avec l'infirmière et le CPE de son collège actuel.

Nous certifions qu'il bénéficie d'une assurance « Responsabilité civile et accident ».

Compagnie d'assurance :

Numéro de contrat :

Signature de l'élève candidat :
(Obligatoire)

Signature du représentant légal :



Collège Georges Pompidou
Condat



CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE

Certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'équitation en compétition

Je soussigné(é), Docteur en médecine,
certifie avoir examiné M., Mme..... dont l'état de
santé ne présente aucun signe clinique décelable de contre-indication à la pratique équestre en
compétition.

Date, signature et cachet du médecin